

Allianz Global Investors Fund  
Société d'Investissement à Capital Variable  
Siège social : 6 A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg  
R.C.S. Luxembourg B 71.182

Avis aux actionnaires

Le Conseil d'administration d'Allianz Global Investors Fund (SICAV) (la « Société ») informe par la présente des changements suivants qui prendront effet le 21 novembre 2016 :

Nom du Compartiment	Objet	
	Approche actuelle	Nouvelle approche
Allianz Structured Alpha Strategy	Une commission de performance peut être prélevée pour les Catégories d'actions de type P2 de la manière suivante :	
	jusqu'à 20 % de la surperformance par rapport à l'EONIA (Euro Overnight Index Average), conformément à la méthode 3 détaillée dans le prospectus. La Société de gestion peut, à sa seule discrétion, prélever une commission moins élevée.	jusqu'à 30 % de la surperformance par rapport à l'EONIA (Euro Overnight Index Average), conformément à la méthode 3 détaillée dans le prospectus. La Société de gestion peut, à sa seule discrétion, prélever une commission moins élevée.

Les Actionnaires qui n'approuvent pas les modifications susmentionnées peuvent demander gratuitement le rachat de leurs actions jusqu'au 18 novembre 2016.

Lors de son entrée en vigueur, le prospectus peut être consulté ou obtenu gratuitement auprès du siège de la Société et de la Société de gestion à Francfort-sur-le-Main, ainsi qu'auprès des Agents d'information de la Société (tels que State Street Bank Luxembourg S.C.A. au Luxembourg ou Allianz Global Investors GmbH en République fédérale d'Allemagne) dans chaque pays où des compartiments de la Société sont enregistrés à des fins de distribution publique.

Senningerberg, octobre 2016

Sur ordre du Conseil d'administration  
Allianz Global Investors GmbH